

Adoption de conventions pour l'approvisionnement en eau et électricité de communes dans la région de Rabat

Rabat, 27/05/10 - Le Conseil de la région Rabat-Salé-Zemmour-Zaer a adopté, jeudi à l'unanimité, lors de sa session ordinaire de mai, deux conventions de partenariat pour l'approvisionnement de 24 communes en électricité et la réalisation de projets d'alimentation en eau potable en milieu rural.

La première convention signée entre le conseil de la région et l'Office national de l'eau potable est destinée au financement et à la réalisation de projets d'approvisionnement en eau potable des population rurales, à travers des fontaines publiques.

Le Fonds d'équipement communal avait accordé un prêt de 150 millions de dirhams au conseil de la région pour le financement de projets d'eau potable et d'électricité.

La deuxième convention signée entre le conseil et l'Office national de l'électricité vise à raccorder 113 douars de la région au réseau d'électricité.

Cette session a été marquée par l'adoption à l'unanimité d'une convention de partenariat entre le conseil de la région et l'Association Action Urgence de Rabat pour l'amélioration des conditions sanitaires et sociales de la population de la région, particulièrement les catégories démunies.

En vertu de cette convention, le conseil de la région contribuera à hauteur de 2 MDH soutenir l'initiative de l'association, qui oeuvre pour fournir des prestations et des aides sociales aux patients.

Le Conseil prendra également en charge la restauration de l'édifice de l'association et contribuera à l'acquisition d'équipements médicaux pour l'hémodialyse.

Cette réunion a été présidée par le conseil de la région, M. Bouamar Taghouane, en présence du wali de la région et des gouverneurs de la préfecture Skhirat-Témara et de la province de Khémisset.